

Assemblée générale du 11 mars 2023

L'assemblée générale de l'association Environnement et Patrimoine Kerlouan, représentée par le président C. Abaléa, le trésorier Luc Drévès, la secrétaire Sylvie Gougay, et le vice-président Christian Joncour, s'est tenue à la salle Ar Mor Glas devant une trentaine d'adhérents et sympathisants .

Caroline Ach représente la mairie et plusieurs représentants d'associations dont Geneviève Rousseau, Bernard Jambou , Marcelle Decome et Jean-Jacques Le Bars assistent à la réunion.

L'ordre du jour est le suivant

- présentation et vote du rapport moral 2022
- présentation et vote du rapport financier 2022
- Projets 2023
- renouvellement des administrateurs
- questions diverses

Avant de débiter la séance, il a été rendu hommage aux membres décédés depuis la dernière assemblée générale et dont la disparition nous a touchés fortement : **Etienne AIRIAU ; Christiane BOTTOLIER-DEPOIS; Bernard CORRE ; Alain LE NOST ; Gilles PERROS; Marc BELLEC.**

Rapport moral – année 2022 : Christian Abaléa

Le président précise le recalage de la date de l'assemblée générale qui se déroulait traditionnellement en fin d'été et qui pour des raisons pratiques a été placé en début d'année associative.

Au cours de l'année 2022, l'association a été administrée par le C.A. élu en août 2022 ; son bureau a été mis en place en septembre 2022 :

Bureau : Président : Christian ABALÉA ; Président honoraire : Yves CHOQUAIN ; Vice-Président : Christian JONCOUR ; Secrétaire : Sylvie GOUGAY ; Trésorier : Luc DREVES Rédactrice : Gwenola JAOUEN

Le conseil d'administration était complété de Mme Marie-France PERTHAIN-ROZEC, et Mrs Pierre-Yves FAVE, , Luc JEFFROY, Bruno MASSEZ, François Demnard et François UGUEN avec comme membre honoraire : Philippe FREMIN du SARTEL.

Les actions suivantes ont été réalisées tout au long de cette année 2022.

1) Les bulletins : durant cette année 2022 , 4 bulletins trimestriels ont été édités: n° 134 - mars ; 135 - juin ; 136 - septembre ; 137 - décembre. Ils ont été préparés, mis en forme et illustrés par Gwenola JAOUEN

Après le « mot du président » et le compte-rendu de diverses réunions, notons des articles de :

Abaléa Christian :- Brévalaire Manac'h le premier kerlouanais nommé chevalier de l'ordre de la légion d'honneur.- Victimes kerlouanaise recensées au cours de l'époque napoléonienne (d'après les travaux de **François L'hostis**).- Compte rendu de l'assemblée générale du 25 août 2022-Les moulins à vent du pays Pagan.- La grippe aviaire dans le pays Pagan.- Les « noms-dit » du pays Pagan.

Cadiou Bernard (Bretagne vivante): -Grippe aviaire-une nouvelle catastrophe écologique

Chauris Louis: -dégâts causés par les tempêtes sur le littoral de Saint Pol de Léon dans la première partie du XXème siècle et modalités des

réparations. Nouvelles observations sur les auges du pays Pagan. Kanndi du pays de Léon en Bretagne. Eclairage lithologique (Avec **François Demnard**).

Demnard François : -la formation des « crapauds » de Brignogan.

Drévès Luc : 34^{ème} salon de peinture. Peintre d'honneur : Catherine Simier.

Gougay Sylvie: la colonne Vendôme raconte la vie des soldats de la grande armée napoléonienne. - Bénitier de la chapelle Sainte-Anne Kerlouan (avec Paul-François Broucke). - Où l'on reparle de Sant Brevalar. - Une bannière : un nouveau projet pour Environnement et Patrimoine.

Jaouen Gwenola: fata morgana - Nouvelles de l'association –Rochers figuratifs

Jeffroy Luc : Actualités. Ateliers » la mer monte ».

Petton Bernard (avec **François Demnard** et **Christian Abaléa**): Milin Haro. Le moulin du Garo à Brignogan

Prémel J.Pierre: noms des lieux de Kerlouan. (un article par bulletin).



2) La sortie du Sell'ta en juillet 2022

3) Le fléchage des croix : les pancartes ont été posées en fin d'automne avec l'aide des Amis des Sentiers de Randonnée de Kerlouan. Des QRcodes permettront aux visiteurs d'obtenir des renseignements complémentaires sur notre site epk.bz

4) Les animations : une sortie sur l'estran guidée par Luc Jeffroy et une visite commentée de l'église de Plounéour par Alain Goasguen ont permis de mieux connaître l'environnement et le patrimoine.

5)Le suivi du dossier de l'étang du Pont. Luc Drévès a repris l'historique du dossier et les actions entreprises par l'association des Amis et Riverains du Bassin versant du Quillimadec (ARBQ) que nous soutenons.

6)Les ateliers « la mer monte » : EPK a été présent depuis le début à ces ateliers qui sont dorénavant arrivés jusqu'à terme. Luc Drévès en a expliqué le cheminement. L'association sera partie prenante pour d'autres participations à venir. Les résultats sont consultables sur le lien suivant :

https://www.clcl.bzh/images/5Environnement/Espaces_naturels/PI/La_mer_monte/SLGITC_CLCL_fiches_actions_bassin_risque.pdf

7)La commission algues vertes : Luc Drévès expose la problématique évoquée lors des dernières réunions.

8)Le Comité de pilotage bassins versants Quillimadec – Aber-Wrac'h. Les travaux en sont au stade de démarrage.

9)La réfection du site epk.bzh avance bien au rythme de travaux hebdomadaires.

10)Le partenariat avec les associations et structures amies suivantes nous permet de projeter des actions en commun et de mieux connaître nos fonctionnements et nos besoins : Association Vie et Patrimoine en Pontusval, Amis des sentiers de randonnée de Kerlouan, Chemin de mémoire, association des riverains du bassin versant du Quillimadec (ARBQ), Association du phare de Lanvaon, Tourisme Côte des Légendes (TCDL) et bien évidemment la Mairie de Kerlouan

Information sur les actions poursuivies en 2023

En 2023 nous continuerons les actions déjà entreprises. Nous organiserons des colloques et des visites guidées, et tâcherons de mener à bien des projets conjoints avec d'autres associations.

Le projet « une bannière pour Saint-Egareg est le plus ambitieux en faisant participer de nombreuses personnes autour d'une action artistique commune. Il a été présenté par Sylvie Gougay qui en est à l'origine.

Il se fera en partenariat avec l'association Tisseurs de Liens. Le début de l'activité sera lancé lors des Journées Européennes des Métiers d'Art qui se tiendra à la chapelle Sainte-Anne de Kerlouan du 28 mars au 2 avril 2023.

Bilan du 35 -ème salon de peinture : Luc Drévès.

il a eu comme invitée d'honneur **Catherine SIMIER** et s'est déroulé du samedi 23 juillet au dimanche 7 août 2022, avec 45 exposants et plus de 260 tableaux exposés. Il a accueilli Plus de 2 000 visiteurs.

60 tableaux et de 15 mini-aquarelles ont été vendus pour un bilan financier de 3 034,50€

Bilan financier 2022 : Luc Drévès .

Le trésorier Luc Drévès a évoqué une nouvelle fois la solidité des finances de l'association.

Le nombre des adhérents a été de 165 en 2022 en augmentation par rapport aux années précédentes

Montant total des cotisations = 2 070€

Le coût du bulletin a été calculé avec les frais d'expédition à 24€. Il est donc très proche de la cotisation annuelle couple qui est de 24€. Cette dépense est assumée et compensée par les recettes du salon et des ouvrages.

Les résultats comptables 2022 :

	DEBIT	CREDIT
Bureau vallée - divers (papeterie, papier bulles emballage, ...)	36,70 €	
Gallion (3 déjeuners mercredi accrochage)	45,60 €	
Pot vernissage	116,91 €	
Droits d'inscription (50 €) des peintres		2 150,00 €
Vente de 60 tableaux pour 21 peintres		10 638,00 €
Vente de 15 « aquarelles miniatures » (10 €) pour 1 peintre		150,00 €
Retour aux 22 peintres (87%)	9 372,97 €	
Dédommagement « Bénévole permanent » (*)	655,42 €	
Imprimerie Bauer (540 € en 2021)	400,80 €	
Frais virement Angleterre	4,10 €	
Remboursement frais peintre Anglais		24,00 €
remboursement par EPK du trop perçu		
Remises espèces		680,00 €
Ventes Sell'Ta		25,00 €
Total salon	10 632,50 €	13 667,00 €
RESULTAT		3 034,50 €

Les dépenses 2022

	Débit		Crédit
	Cumul	Détail	Cumul
Frais fixes	380,38 €		
BP16		118,80 €	
OVH		81,44 €	
Assurance GROUPAMA		180,14 €	
Bulletins	2 938,61 €		
Imprimerie Cloitre		1 889,30 €	
Timbres et enveloppes		1 049,31 €	
Sell'Ta	7 413,33 €		
Déclaration AFNIL		33,60 €	
Imprimerie Cloitre		7 379,73 €	
Cartes des rochers (Rétrocession Asso Lanvaon)	555,00 €		
Croix et Calvaires	298,09 €		
Divers (galette des roisdu CA)	23,70 €		
Sous Total	11 609,11 €		

Les recettes 2022

	Débit		Crédit
	Cumul	Détail	Cumul
Adhésions			2 534,00 €
Vente Sell'Ta			1 015,00 €
Ventes cartes rochers			910,00 €
Ventes autres ouvrages			595,50 €
Don SG (suite accompagnement de professionnels à Meneham)			200,00 €
Divers			17,00 €
Intérêts LIV A			369,96 €
Sous Total	11 609,11 €		5 271,50 €
			-6 337,61 €
Résultat Salon peinture	10 632,50 €		13 667,00 €
			3 034,50 €
	Résultat global		-3 303,11 €

Les résultats 2022 sont marqués par un déficit dû à l'impression du guide « Sell'ta Kerlouan ! » dont les ventes sur les prochaines années devraient équilibrer ce secteur de dépenses.

Rapport du contrôleur financier

Le Contrôleur aux comptes Jo Gougay constate la régularité des comptes, la conformité des résultats par rapport aux mouvements de trésorerie constatés et le sérieux du travail accompli.

Il invite donc l'assemblée à approuver les comptes en l'état.

Vote des résolutions

Le rapport moral 2022 et le rapport financier 2022 ont été acceptés à l'unanimité des 56 votants (présents et procurations).

Renouvellement des membres du conseil d'administration

Cette année 4 administrateurs souhaitent renouveler leurs mandats : Sylvie Gougay ; Marie-France Perthain ; Pierre-Yves Favé et Bruno Massez.

2 nouvelles personnes nous font la joie de nous proposer leur candidature : Il s'agit de Georges Allègre et de Dominique Pédrón.

Tous les 6 sont élus à l'unanimité des 56 votants (présents et procurations).

Questions diverses et fin de la séance

Personne ne demandant plus la parole le président clôt la séance et invite les participants à poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié.